

Législation : droits et devoirs des agriculteurs et des chasseurs sur un territoire

Objectifs de la formation

S'approprier les différentes législations existantes au niveau de la chasse et de la faune sauvage

Pré-requis

Pas de pré-requis

Déroulé

La formation se déroulera en 2 temps :

- une demi-journée présentant le cadre dans lequel s'exerce la chasse et son organisation administrative (rôle du préfet, Office National de la Chasse, Fédérations départementales des chasseurs, CDCFS, etc).

- une demi-journée sur les procédures et droits des agriculteurs par rapport aux chasseurs : la contestation et le remboursement des dégâts de gibier, les problèmes liés à l'arrivée des grands prédateurs comme le loup, la réglementation de l'agrainage dissuasif, les moyens à disposition des propriétaires et fermiers pour s'opposer à la chasse, etc.

En fin de formation, une attestation sera distribuée à chaque participant.

Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 10/03/2016

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 15€

Plus de renseignements

Jody Winterhalter

adear11.formation@gmail.com

Adear 11

Maison Paysanne

12 rue des Genêts

11 300

Limoux

Tel. 04 68 31 09 05

Prévoir un repas tiré du sac

Dates, lieux et intervenants

19 mars 2016

11250 Clermont sur Lauquet

Christophe Privat, juriste, spécialiste de la chasse

09:30 - 17:30 (7hrs)

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Statut _____

Courriel _____ Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin et votre chèque (si nécessaire)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))